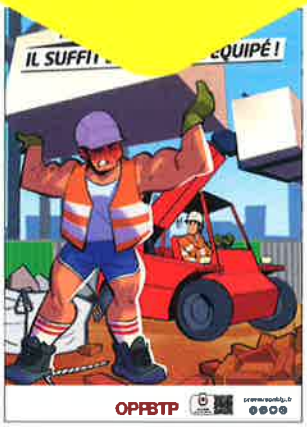
La lettre de la
PRÉVENTION
Février 2026 #37
OPPBTP

DÉCOUVREZ NOTRE AFFICHE SUR LES TMS AU VERSO DE CETTE LETTRE



MÉTIERS DU GROS ŒUVRE : ACHETEZ DU MATÉRIEL AVEC LES AIDES DU FIPU*

Vous êtes maçon, charpentier, constructeur bois ou démolisseur... C'est le moment d'acheter du matériel de chantier avec les aides de la Cnam pour réduire les TMS de vos compagnons et gagner en productivité. Suivez nos conseils pour bénéficier de ces aides financières exceptionnelles en 2026 !

* Fonds d'indemnisation pour la prévention de l'usure professionnelle- Subvention prévention des risques ergonomiques



1 **Vérifiez votre éligibilité aux aides Fipu** en quelques clics. Un simulateur disponible sur notre site, dans la boîte à outils **« TMS : les aides du Fipu »,** permet de tester votre éligibilité.

2 **Faites-vous aider par un conseiller OPPBTP régional ou votre agence en ligne sur notre site, pour vous guider dans vos démarches.** Et vous conseiller des actions de prévention des TMS !

3 **Consultez la liste des équipements éligibles au Fipu dans notre boîte à outils.** Elle tient compte des mises à jour effectuées par l'Assurance-maladie pour 2026. La subvention permet de financer également des diagnostics ergonomiques et des formations !

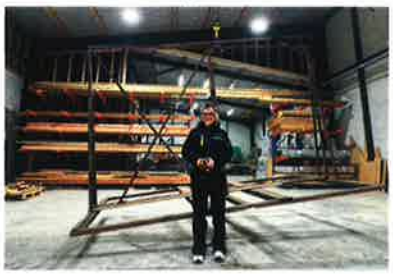
AGISSEZ !
Profitez de la subvention avec notre boîte à outils TMS Fipu.

TÉMOIGNAGES



Élodie Chestalain, cogérante, entreprise Chestalain

Un pont roulant financé par le Fipu



L'entreprise Chestalain, spécialisée dans la construction de maisons à ossature bois (6 salariés) dans les Côtes-d'Armor a acquis un pont roulant de 25 000 euros grâce au Fipu. *« Nous fabriquons, en atelier, des murs à ossature bois de 3 x 6 m, très lourds, que nous amenons sur le chantier. Avant, nous devions les charger manuellement sur la remorque, à l'aide d'élingues. C'était éprouvant physiquement mais aussi risqué pour nos salariés,* explique Elodie Chestalain, cogérante. *Puis, l'entreprise a acquis un pont roulant et a fait sa demande Fipu, « très simple à activer ».* Aujourd'hui, au lieu de consacrer une demi-journée à 4 personnes pour lever les murs et charger la remorque, une heure de temps suffit avec une personne. **L'entreprise a gagné en temps et en sécurité** et s'est fait rembourser 18 000 euros rapidement.



Nicolas Thureau, directeur QSE, groupe EJ

Des recettes à matériaux pour Sadrin Rapin

L'entreprise Sadrin Rapin (Sarthe) - groupe EJ - a amélioré l'approvisionnement vertical sur ses chantiers de gros œuvre, grâce à l'achat de 4 recettes à matériaux (tiroirs Mills). Ces équipements garantissent de **disposer des matériaux au bon étage de la construction** en cours. *« On évite ainsi les manutentions de matériaux dans les escaliers et donc les risques de TMS pour les équipes »* souligne Nicolas Thureau, directeur QSE du groupe. La subvention a permis de rembourser 70 % du montant de l'investissement (12 000 euros l'unité) dans la limite de 25 000 euros. Un investissement dont le choix a été guidé et expliqué à l'entreprise par Éric Liger, contrôleur de sécurité BTP, Carsat Pays-de-la-Loire, indique Nicolas Thureau.





ABONNEZ-VOUS !
Tous les 15 jours, découvrez les nouveautés de la prévention, des solutions pratiques, une veille sur la réglementation, des témoignages d'entreprises.
preventionbtp.fr



PRÉVENTION BTP RÉPOND EN DIRECT
Dialoguez en direct avec nos conseillers.
preventionbtp.fr